



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Protection des consommateurs

Question écrite n° 49416

Texte de la question

M. Jacques Pelissard appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la reorganisation des structures administratives chargées de la veille et de la sécurité sanitaire et ses conséquences sur l'activité des services déconcentrés compétents dans ces domaines. Dans le cadre de la réforme de l'Etat est envisagée une meilleure coordination des contrôles exercés sur le terrain. Il ne s'agirait pas de remettre en cause la compétence et la rigueur du travail effectué par les services déconcentrés, et notamment les services santé-environnement des DDASS. Toutefois, l'amélioration de leur efficacité devrait conduire à une clarification et une simplification des procédures existantes. Dans cette optique, une expérimentation a été conduite dans plusieurs départements et a donné lieu au dépôt de rapports de synthèse par les préfets. Différentes solutions y sont préconisées, allant de la constitution d'un pôle de compétences interservices sous la direction de la DDASS à la création d'une direction départementale unique de la concurrence, de la consommation et de l'alimentation. Il souhaiterait donc connaître les options retenues par le Gouvernement et leurs implications éventuelles sur l'organisation des services santé-environnement des DDASS.

Données clés

Auteur : [M. Pélissard Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49416

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1301